Grandir à Bruxelles

CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE DE L'ENFANT N°6 PRINTEMPS 2000

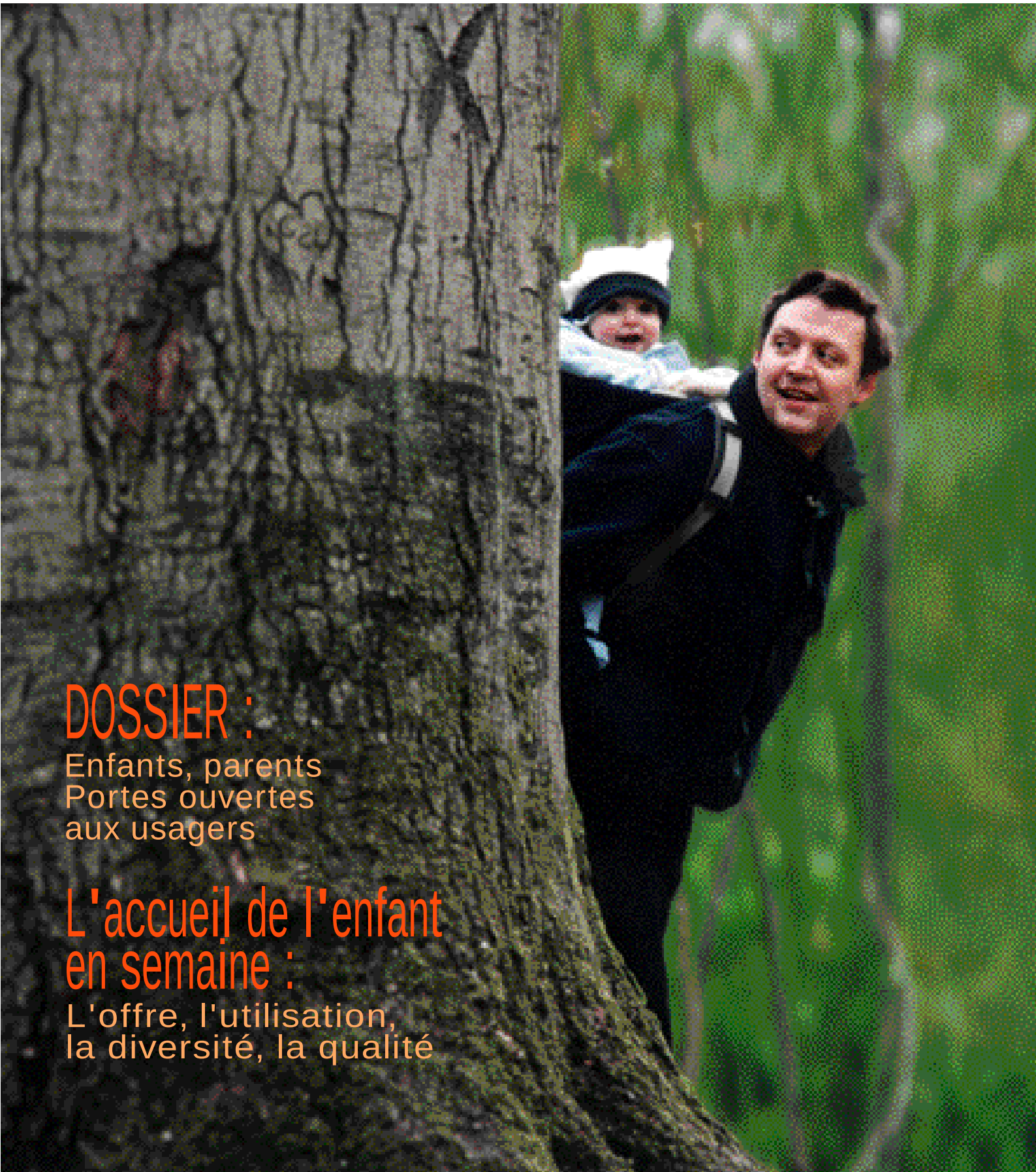

DOSSIER :
Enfants, parents
Portes ouvertes
aux usagers

L'accueil de l'enfant en semaine :
L'offre, l'utilisation,
la diversité, la qualité

Grandir à Bruxelles

EDITORIAL

Perrine Humblet

Vincent Lorant

Patricia Vincart

Notre collègue Alain Dubois a été appelé à diriger le cabinet du Ministre de l'enfance Jean-Marc Nollet ; nous nous en réjouissons pour lui et pour le secteur de l'enfance qui a toujours été au centre de ses préoccupations. Cependant, cette nouvelle fonction l'éloigne momentanément de la direction des travaux de l'Observatoire. Aussi avons-nous demandé à Vincent Lorant, qui depuis plusieurs années travaille avec nous, de reprendre cette mission d'expertise et sommes heureux de l'accueillir au comité de rédaction de notre revue.

A l'aube de cette nouvelle législature, le paysage institutionnel devrait permettre d'aborder la politique de l'enfance avec de nouveaux espoirs.

Un Ministre de l'enfance a pris place dans l'exécutif de la Communauté Wallonie-Bruxelles, les missions de l'ONE sont étendues et concernent à présent les enfants jusqu'à 12 ans, un code de qualité de l'accueil a été ratifié, qui entrera en application le 1er juillet 2000. Un Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la Jeunesse a aussi vu le jour en Communauté française ; l'expérience que nous avons acquise pourra lui être utile. Le maître mot des déclarations de politique est la 'transversalité', et on sait combien l'éparpillement des niveaux de responsabilité à l'œuvre dans la création d'une politique globale de l'enfance justifie cet objectif.

Ces évolutions institutionnelles auront-elles un impact sur la vie des enfants, de leur famille ? Voilà où se trouve le véritable défi.

Les derniers travaux de l'Observatoire ont largement sollicité le point de vue des 'utilisateurs' de l'accueil. Le dossier de ce 6ème numéro y est consacré. Nous avons interrogé des parents dont l'enfant est actuellement en crèche ; nous avons aussi rencontré des enfants qui vivent au jour le jour l'accueil extrascolaire.

Leurs propos nous permettent de toucher du doigt certaines lacunes de notre système. Il devient nécessaire de replacer l'usager (enfant et parent) au centre de l'accueil et de le reconquérir par trois verbes : écouter, reconnaître et informer.

Chacun, décideurs autant que professionnels, devra se positionner face à ces constats. Pour un accueil de qualité et accessible.

Printemps 2000.

TABLE DES MATIERES

Temps libre : le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur...? 3

L'accueil extrascolaire en semaine l'offre, l'utilisation et les priorités 4

DOSSIER : Portes ouvertes aux usagers 7
- **Les parents et les crèches à Bruxelles** 7
- **Réflexions inspirées d'entretiens avec des enfants** 12

Secteur extrascolaire : qualité de l'accueil et diversité des associations 15

Nouvelles 19

Comité de rédaction : Perrine HUMBLET
Vincent LORANT
Patricia VINCART
Production : POPLAR
Direction artistique : A.C. GERBAUD
Photos : Merci à Naël KHLEIFI, Aude VANGELDER et tous ceux qui ont participé à l'illustration de ce numéro

TEMPS LIBRE : le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur...?

On le sait, «la mise en œuvre d'une politique d'accueil de l'enfance articulée autour des communes et répondant aux besoins nouveaux des familles» figure parmi les priorités que s'est fixée la Communauté Wallonie-Bruxelles à l'aube de la nouvelle législature. La notion d'un «service universel» est même évoquée. Il nous a semblé important de tenter de voir clair dans ce que recouvrent ces notions, en nous plaçant résolument du point de vue de l'enfant.

De l'accueil extrascolaire..

Actuellement, l'accueil extrascolaire est bien souvent présenté comme un espace-temps entre la famille et l'école . Dans cette perspective, il recouvre tout ce qui n'est pris en charge ni par l'école ni par la famille et se situe dès lors comme compensatoire ou complémentaire de l'une et l'autre. Selon les enfants, ce temps sera plus ou moins libre, plus ou moins contraint, voire plus ou moins subi.

..au développement communautaire du temps libre

Nous voulons nous situer dans une réflexion plus dynamique, que nous inspire la notion de «politique globale de l'enfance» et qui est annoncée en filigrane dans le «code de qualité de l'accueil de l'enfant» qui sera effectif au 1er juillet prochain.

Cette réflexion part de la vision d'une enfance compétente, par opposition à la vision traditionnelle d'enfants qui n'auraient que des besoins. Cette vision est nouvelle et se développe surtout dans les pays anglo-saxons et nordiques. Dans nos pays, l'enfance est encore fort liée à la responsabilité familiale, vue uniquement comme fonction privée : cela entraîne des effets pervers comme sa soumission aux effets de problèmes structurels (la pauvreté, les inégalités économiques, l'insécurité, la rupture sociale) et le fait que les enfants sont rarement consultés et écoutés.

Cette vision trouve son fondement dans la valeur accordée à la confiance. Elle implique une participation active tant des enfants que des adultes, à l'élaboration du temps libre. Elle aboutit à des projets qui traduisent une conviction partagée par les enfants et les adultes. L'enfant n'est plus envisagé comme simple consommateur d'activités qui lui sont proposées, mais comme co-acteur de l'élaboration de ces propositions. La question n'est donc pas tant de savoir s'il faut «organiser» le temps «libre» de l'enfant, que d'imaginer les moyens d'élaborer ce temps – le leur – avec eux. Dans ce processus, le temps libre devient un temps dont le caractère éducatif n'est pas l'objectif mais le résultat ; la nuance entre temps vraiment libre et temps contraint, celui par exemple des devoirs, prend une autre signification pour l'enfant.

Temps de l'initiative et de la créativité, de l'ouverture sur la vie, de la rencontre des autres, de l'apprentissage de la responsabilité, ce temps libre part de la confiance partagée et privilégie la relation de l'enfant aux dimensions multiples de son environnement. Parmi celles-ci, la famille, le quartier, l'école, le voisinage, la commune, etc…

Patricia VINCART

«On pense encore trop souvent que les enfants ne peuvent avoir d'avis que sous influences. Comme si les adultes en étaient, eux libérés. … Et si des adultes sont fondés à parler dans l'intérêt des enfants et de l'intérêt de l'enfant, personne ne peut revendiquer de parler en leur nom ou à leur place. Il serait en effet dommage, de se priver d'une démarche qui témoignerait de la volonté des adultes et des institutions d'associer réellement les enfants à l'organisation de leur vie d'enfants. Il serait dommage surtout de se priver de ce qu'ils ont à dire. Car, lorsque cela a été fait, ils ont su exprimer leurs désirs, leurs souhaits, leurs attentes (pas leurs besoins : c'est une idée d'adulte). Ils savent dire ce qui leur convient et ce qui ne leur convient pas, et pourquoi ça ne leur convient pas». ***Robert Penin.***

«Les rythmes de vie des enfants et des jeunes – du temps à ménager» – Robert Penin – Milan 1998

L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE EN SEMAINE
l'offre, l'utilisation et les priorités

L'accueil extrascolaire en Région bruxelloise a déjà fait l'objet d'un certain nombre d'études réalisées par l'Observatoire. Elles sont complétées aujourd'hui par des informations précieuses, collectées dans le cadre de deux recherches financées par la Communauté française et par la Cocof[1]. En voici quelques résultats qui nous semblent importants.

Une carte des milieux de garde et d'accueil extrascolaire :

La carte figurant *au dos de la revue* présente toutes les implantations des écoles maternelles, primaires et fondamentales : celles qui sont organisées par les communes, la Communauté française, la Commission communautaire française, celles qui sont organisées par le réseau libre ainsi que les écoles privées reconnues (n=407). Nous avons également représenté les associations du régime francophone organisant un accueil extrascolaire en semaine dans une implantation propre. Nous en avons identifié 132, mais il est possible que certains services ne s'y retrouvent pas étant donné les problèmes de définition de ces milieux.

Ces milieux extrascolaires sont représentés sur un «fond de carte» qui distingue les quartiers par rapport à un indicateur de besoins sociaux dans l'enfance. Cet indicateur résulte d'un calcul (une analyse factorielle) et condense des informations sur chaque quartier. Les quartiers qui cumulent plusieurs critères sont représentés sur la carte en jaune et orange. Les critères retenus sont 1° le niveau d'étude inférieur des adultes, 2° la fréquence élevée des familles avec de jeunes enfants, 3° la fréquence élevée d'appartements, 4° la fréquence élevée des familles monoparentales et 5° la fréquence élevée des familles nombreuses.

L'examen global de cette carte conduit à observer que, contrairement aux écoles maternelles et primaires, les associations répertoriées ne sont pas réparties uniformément sur le territoire. Elles sont situées dans des quartiers distingués par au moins un indicateur de besoins sociaux dans l'enfance. Ce résultat est très positif et peut être imputé aux différents acteurs qui sont partie prenante dans les dynamiques locales. Cela ne veut évidemment pas dire que tous les besoins sont rencontrés ni qu'ils le sont partout et qu'on peut s'arrêter là. Au contraire, nous dirions plutôt que c'est un bon début.

L'accueil extrascolaire est un service de proximité. Nous avons tenté d'en apprécier l'accessibilité géographique dans la région. En examinant la carte, on s'aperçoit que les zones de la périphérie se caractérisent plutôt par des milieux scolaires de garde, et que les zones du centre longeant un axe nord-est/sud-ouest se caractérisent par une densité complexe de milieux de garde et d'accueil à la fois scolaires et associatifs. Par contre, dans le nord de la région, plusieurs quartiers dont le score est supérieur ou égal à 1 indicateur ne comprennent ni écoles ni associations du régime francophone. Nous voyons ici les limites de notre répertoire, puisque nous n'avons pas représenté les structures organisées par la Communauté flamande. Et nous voyons par conséquent la nécessité de poursuivre le travail amorcé.

Enquête sur la fréquentation des milieux de garde et d'accueil extrascolaire

Nous avons également effectué une enquête qui avait pour but de fournir des données chiffrées concernant la fréquentation des garderies par les enfants inscrits dans les écoles, et sur la fréquentation des associations selon le groupe d'âge (3-<6 ans et 6-12 ans) et pour une semaine test (du 18 au 22 octobre 1999). Toutes les implantations scolaires et associatives déjà répertoriées pour les cartes ont été invitées à compléter un questionnaire postal (soit, respectivement, 407 implantations scolaires et 132 associations). Le tiers des implantations scolaires (141 écoles, soit 34,6%) et des associations (46 associations, soit 34,8%) a participé à l'enquête. Les distributions selon le code postal nous invitent à penser que les deux échantillons seraient représentatifs sur le plan géographique, mais nous ne savons rien des autres aspects, comme par exemple la taille des services, pour lequel les échantillons peuvent différer de l'ensemble des milieux extrascolaires.

Les garderies scolaires

Pratiquement toutes les écoles du réseau public organisent une garderie et c'est le cas de la très grande majorité de celles du réseau libre. En moyenne, pendant la semaine, des garderies sont organisées dans 94,3% (133/141) des écoles de notre échantillon, et le mercredi après-midi dans 90,2% (128/141). Ces proportions varient selon le réseau : le réseau libre organise moins souvent une garderie au sein de l'école. Ainsi, dans notre échantillon, 79% des écoles du réseau libre ont une garderie le mercredi après-midi pour 99% des écoles des réseaux publics. C'est le pouvoir organisateur de l'école qui organise la garderie dans 90% des implantations.

Dans l'enseignement maternel ordinaire, les garderies ont accueilli en moyenne 43,9 enfants de 3 à 6 ans au cours de la semaine test; 50% d'entre elles avaient plus de 36 enfants. Quelle proportion cela représente-t-il par rapport au nombre d'enfants inscrits en section maternelle dans chaque école? On a compté que les enfants ayant fréquenté la garderie les lundi, mardi, jeudi et vendredi représentaient 32,9% des inscrits, et 25,6% le mercredi après-midi. Attention, cela ne signifie pas que les besoins d'accueil extrascolaire ne concernent que ces proportions d'enfants. Certains parents peuvent avoir trouvé d'autres solutions, comme par exemple d'être accueillis par les associations (voir plus loin).

Les résultats indiquent que la fréquentation des garderies par les enfants âgés de 6 à 12 ans est moins intense. En effet, 26,9% des enfants inscrits en section primaire de l'enseignement ordinaire ont fréquenté la garderie pendant la semaine test, et 19,6% le mercredi après-midi. En moyenne, les garderies scolaires ont accueilli 65,9 enfants d'âge d'école primaire, et la moitié d'entre elles comprennent plus de 50 enfants.

Globalement, les enfants âgés de moins de 6 ans fréquentent proportionnellement plus souvent la garderie de leur école que les enfants plus âgés. Pour les deux groupes d'âge, on constate que les garderies scolaires accueillent plus d'enfants en semaine que le mercredi après-midi, avec un jour de pointe le jeudi.

Dans les associations d'accueil extrascolaire

Comme la cartographie le montre, les associations ne sont pas réparties dans toutes les communes.
Les 3/4 des associations ayant participé à notre enquête offrent un accueil combinant toutes les catégories de congé, soit un accueil pendant les jours de la semaine, le mercredi après-midi, les congés de Toussaint et de Noël, et les vacances de Carnaval, de Pâques, et d'été.
Dans le cas particulier de l'accueil durant la semaine et le mercredi après-midi, nous observons que la moitié des associations n'accueillent pas d'enfants âgés de moins de 6 ans. Pendant la semaine de référence d'octobre 1999, la présence d'enfants de 3 à 6 ans était en moyenne de 12 à 13 enfants dans les associations qui les acceptent. Pour les enfants de plus de 6 ans, le nombre moyen d'enfants par association a varié entre 20 et 24 selon les jours. Une association sur quatre a accueilli plus de 30 enfants au cours de cette semaine, le nombre maximum observé étant de 74 enfants en semaine et de 97 enfants le mercredi après-midi.

Répartition de l'activité de garde et d'accueil entre les écoles et les associations

Les écoles et associations qui ont participé à l'enquête indiquent que le nombre d'enfants accueillis diminue le mercredi d'environ 30% par rapport au jour de pointe (qui est le jeudi). La répartition des enfants accueillis en garderies scolaires et dans les associations s'établit dans un rapport 9/10 à 1/10. Cependant ces proportions en disent peu sur la réalité de terrain. En effet, les associations répertoriées sont inégalement

distribuées dans l'espace bruxellois (voir carte) : elles sont surtout présentes dans 4 communes correspondant aux codes postaux 1000 1030 1060 1070. Dans ces communes, la répartition entre associations et garderies est de 20% - 80% pendant la semaine et de 30% - 70% le mercredi. Les associations se sont très peu développées dans les autres communes.

Estimation du volume d'activité de l'accueil extrascolaire francophone de la région

En extrapolant les taux de fréquentation des garderies de l'enseignement francophone maternel (32.9%) et primaire (26.9%) observés en semaine, nous estimons à environ 11.000[2] et 18.000[3] le nombre d'enfants âgés respectivement de 3 à 6 ans et de 6 à 12 ans ayant fréquenté les garderies organisées dans les écoles les jours de semaine.
Comment savoir ce que représente ce chiffre par rapport aux besoins réels des familles et des enfants ? Selon les cas, il n'y a pas d'autre choix que la garderie de l'école; les garderies sont parfois chères et (ou) de mauvaise qualité. D'une manière générale, les associations sont implantées dans des quartiers répondant aux besoins, et sont organisées en groupes d'enfants de plus petite taille. Par contre, en garderie le nombre d'enfants de moins de 6 ans est, en moyenne, supérieur à 40. S'il fallait suivre des recommandations internationales[4], il ne faudrait pas dépasser 15 enfants par groupe, ce qui a pour conséquence que 2,6 adultes sont nécessaires pour les encadrer convenablement. Qu'en est-il ?
Il faudra mettre tout cela en perspective prochainement pour réfléchir aux orientations à donner pour ce secteur.

Perrine C. HUMBLET

1. *L'accueil extrascolaire en Région bruxelloise: à paraître – voir référence p.19*
2. *32,9% de 33.161 enfants inscrits dans des écoles maternelles francophones de la région en 1996-1997.*
3. *Idem pour les sections primaires : 26,9% de 65.973 enfants inscrits.*
4. *Réseau européen des modes de garde d'enfants, 1997, Cibler la qualité dans les services d'accueil pour jeunes enfants. Propositions pour un programme d'action de dix ans. Bruxelles. (disponible à l'Observatoire).*

Dossier

PORTES OUVERTES aux usagers

L'accueil de l'enfance est un secteur d'activités où se croisent de multiples acteurs : les professionnels, les usagers (enfants et parents), les organismes de décision ou de contrôle.
Le dossier du n° 4 de Grandir à Bruxelles avait abordé la question du point de vue de la décision publique. Le dossier de ce n° 6 reflétera le point de vue des parents et des enfants. Il nous a semblé important d'aborder cette perspective afin de replacer l'usager au centre des préoccupations de l'accueil que ce soit dans le cas du 0-3 ans ou de l'extrascolaire.
La première partie du dossier reflète le point de vue des parents utilisateurs de crèches, tandis que la deuxième partie tentera une première approche du point de vue d'enfants utilisateurs d'accueil extrascolaire.

LES PARENTS ET LES CRÈCHES À BRUXELLES

Au cours de l'année 1999, l'Observatoire de l'Enfant, en partenariat avec l'ONE, a mené une enquête comparative auprès des usagers des milieux d'accueil subventionnés (crèches et prégardiennats) et de ceux des milieux d'accueil non subventionnés (maisons d'enfants) dans la région bruxelloise[1]. A partir de cette étude, nous aborderons i) les difficultés rencontrées par les parents lors de la recherche d'une solution de garde, ii) l'inégalité des usagers face aux dépenses de garde de l'enfant, iii) la faible accessibilité de l'accueil collectif aux familles moins favorisées ; enfin, iv) nous aborderons deux préoccupations plus qualitatives exprimées par les parents, à propos de l'horaire et du personnel.

Au fil de l'article, les résultats de l'enquête seront mis en relief grâce aux témoignages de parents. Les résultats sont présentés tant pour les utilisateurs de milieux subventionnés que pour les usagers de milieux non subventionnés, les premiers représentant 75% de l'accueil collectif, les seconds 25% (voir la terminologie dans l'encadré). Des suggestions seront avancées pour améliorer la situation des usagers dans le secteur de la petite enfance.

Terminologie

Les milieux d'accueil du jeune enfant font l'objet d'appellations multiples, au sein desquelles il est parfois difficile de se retrouver. Dans les témoignages des parents, nous observons des terminologies variées : crèche, garderie, structure communale, crèche privée… L'appellation «maison d'enfants» est absente de leurdiscours. Dans la suite du texte nous avons utilisé les vocables suivants : crèche subventionnée pour les crèches et les prégardiennats subventionnés par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) ; crèche privée pour les maisons d'enfants agréées mais non subventionnées par l'ONE.

A la recherche d'une solution d'accueil

Les parents, dans leur grande majorité (8/10), entament la recherche d'une solution de garde de leur enfant bien avant sa naissance, en moyenne à partir du troisième mois de grossesse. Ils contactent 5 solutions de garde (en moyenne) avant d'obtenir une place définitive. Pour ce faire, les familles mobilisent en moyenne deux sources d'information, les plus utilisées étant, dans l'ordre, la famille et les amis, l'ONE, les services communaux et l'annuaire téléphonique. Les utilisateurs des crèches privées ont réalisé plus de démarches (6 solutions différentes de garde pour 4 chez les usagers des crèches subventionnées). La moitié des usagers n'a toutefois pas recouru à l'ONE pour s'informer sur les modes d'accueil disponibles.
Une majorité des parents (6/10) trouve cette recherche d'une solution de garde assez difficile ou difficile. A ce sujet, ils nous font partager quelques unes de leurs expériences ou difficultés :

«Si l'on n'inscrit pas son enfant lors de sa conception, vous vous retrouvez confrontée à de sérieux problèmes de placement, risque de perte d'emploi, etc... ; si vous êtes au chômage, vous n'avez pas le droit à une place pour votre enfant, sauf dans des maisons où votre salaire passe dans la facture.»

«J'ai eu énormément de difficultés à le faire rentrer à la crèche. Je suis seule avec mon fils de 9 mois et j'effectue des prestations ALE. Sous prétexte que mon boulot n'était pas régulier et pas très lucratif, ils n'ont accepté mon fils que provisoirement car ils manquent de places et privilégient les parents ayant un revenu plus élevé. Je trouve cela injuste. Je cite 'si nous acceptons votre fils à plein temps, tous les chômeurs vont faire pareil'!!!»

Ces résultats débouchent sur deux suggestions visant à faciliter la recherche d'une solution de garde et à réduire les écarts entre usagers à cet égard. En premier lieu, il semble utile d'encourager et de stimuler le développement au niveau régional d'un organisme chargé de faire le lien entre les milieux d'accueil et les usagers.
Cet organisme aurait pour objectifs de : a) maintenir une base de données sur l'offre locale d'accueil dans la région ; b) fournir aux parents une information de qualité sur l'offre, la demande et la qualité de l'accueil de la petite enfance au niveau local ; c) aider et éclairer les parents dans leurs choix d'une solution de garde; d) appuyer le développement quantitatif et qualitatif de l'offre au niveau local.

En deuxième lieu, il semble utile de ne pas favoriser l'inscription ferme en milieu d'accueil avant 6 mois de grossesse. Cette deuxième idée a déjà été avancée par l'Observatoire[2]. Cette suggestion vise i) à mettre tous les utilisateurs sur pied d'égalité par rapport à leurs besoins de places d'accueil, ii) à fournir une information réaliste sur la file d'attente, iii) à responsabiliser les établissements face à l'explosion des durées d'attente ; iv) finalement, cette suggestion vise à faciliter la gestion de la file d'attente par les établissements.

L'inégalité face aux dépenses de garde

Au mois de mars 1999, les crèches subventionnées coûtent à leurs usagers en moyenne 7.261 BEF par mois contre 12.740 BEF pour les usagers des crèches non subventionnées (maisons d'enfants). Cela correspond respectivement à 401 BEF et 664 BEF par journée de présence. Par rapport au revenu disponible du ménage, on constate que les premiers consacrent aux frais de garde une moyenne de 8% de leur revenu net disponible contre 12% pour les usagers des milieux non subventionnés.

En matière de frais de garde, l'étude a mis en évidence deux sources d'inégalités. En premier, on observe qu'un enfant utilisant une crèche privée plutôt qu'une crèche subventionnée occasionne au ménage un coût supplémentaire de 4.234 BEF par mois, quel que soit le revenu du ménage et la fréquentation de l'enfant. Cela est plus préoccupant pour les usagers des milieux non subventionnés appartenant à des milieux modestes (13% des usagers des maisons d'enfants). Certains parents dont l'enfant fréquente une maison d'enfants perçoivent ce problème :

«Il faudrait multiplier les structures d'accueil et généraliser le coût en fonction du revenu du ménage. La garderie de mon enfant coûte 1/3 du revenu du ménage !!! S'il était en structure communale, je paierais 1/5 !»

En deuxième lieu, on constate que la part du budget du ménage consacré aux frais de garde diminue au fur et à mesure que le revenu augmente, à taille donnée du ménage. Cela est vrai tant dans les crèches privées que dans les crèches subventionnées (voir figure 1). En ce qui concerne les milieux non subventionnés, les ménages les plus modestes consacrent 29% de leur revenu aux frais de garde contre 6% lorsque leurs revenus dépassent 200.000 BEF. Le contraste est beaucoup moins prononcé chez les usagers des milieux subventionnés puisque la part du revenu consacrée aux frais de garde reste dans une fourchette plus réduite, entre 11% pour les revenus les plus bas et 4% pour les ménages à très haut revenu. Cela est dû au barème pratiqué dans les milieux subventionnés.

Toutefois, comme l'illustre le témoignage suivant, il existe toujours une inégalité significative entre les revenus moyens et les revenus plus élevés :

«Le calcul d'après les revenus n'est pas juste pour la catégorie dont je fais partie. Les défavorisés sont avantagés, d'accord, mais ceux qui ont un revenu mensuel très élevé payent la même chose que ceux qui disposent d'un salaire moyen ... pas normal.»

Sur base de ces travaux et d'études antérieures, il est proposé d'améliorer l'accès financier aux modes de garde en mettant en place un crédit d'impôt négatif pour les frais de garde de la petite enfance visant une meilleure distribution des déductions dans les diverses couches sociales de la population.
Pourquoi ?

La Belgique permet aux usagers de bénéficier d'une déduction partielle des frais de garde. Il est vraisemblable que cette possibilité bénéficie essentiellement aux familles les plus favorisées[3,4,5]. D'une part les déductions sont déduites de la base imposable plutôt que de l'impôt dû[6] ; en deuxième lieu, les ménages redevables de peu ou pas d'impôt ne bénéficient pas de cette mesure, puisqu'il n'existe pas, en Belgique, d'impôt négatif.
Certaines études ont montré que le crédit d'impôt négatif bénéficiait plus aux familles modestes[7]. Il consiste, d'une part, à déduire (sous certaines conditions et limites) les frais de garde de l'impôt dû ; d'autre part, si l'impôt dû est inférieur aux frais de garde, la famille se voit rembourser le solde par l'Etat. Ce type de déduction fiscale peut donc aussi bénéficier aux familles qui n'ont pas d'impôt à payer. Il est donc plus juste. Il existe plusieurs expériences d'impôts négatifs en matière d'accueil de la petite enfance[8].

La récente augmentation du plafond des frais de garde maximum déductibles (passant de 345 à 450 BEF) ne fera qu'augmenter l'utilisation inégale de cette déduction fiscale. En effet, l'ancien plafond (345) se situe juste en deçà du prix moyen par journée de présence à Bruxelles (370 BEF dans les crèches) : cette déduction fiscale bénéficiera donc principalement aux revenus élevés et/ou aux utilisateurs des milieux non subventionnés.

Et l'accès aux familles moins favorisées ?

En dépit de l'importance de l'offre d'accueil subventionné, force est de constater qu'elle ne parvient pas à satisfaire toutes les demandes[9]. Le manque de places d'accueil invite, en conséquence, à se poser une autre question : les familles ayant plus de besoins d'accueil subventionné arrivent-elles à mieux utiliser les crèches subventionnées en comparaison aux autres ménages ? Il semble que non.

Les milieux d'accueil collectifs consacrent une petite proportion (7%) de leurs places aux enfants dont un des parents est à la recherche d'un emploi. A cet égard, il n'y a pratiquement pas de différence entre les crèches subventionnées et les crèches privées. Dans les deux cas, cela reste bien en-dessous de la proportion de femmes actives en recherche d'emploi dans la région bruxelloise (soit 27%). Ce constat peut s'expliquer de plusieurs manières. Tout d'abord, il est notable que certaines maisons d'enfants bruxelloises bénéficient de subsides autres que ceux de l'ONE en particulier pour les mères en recherche d'emploi. Par ailleurs, les femmes en recherche d'emploi ne sont pas nécessairement désireuses de mettre leur enfant en crèche.

FIGURE 1.
Frais de garde
en % du revenu équivalent
du ménage.

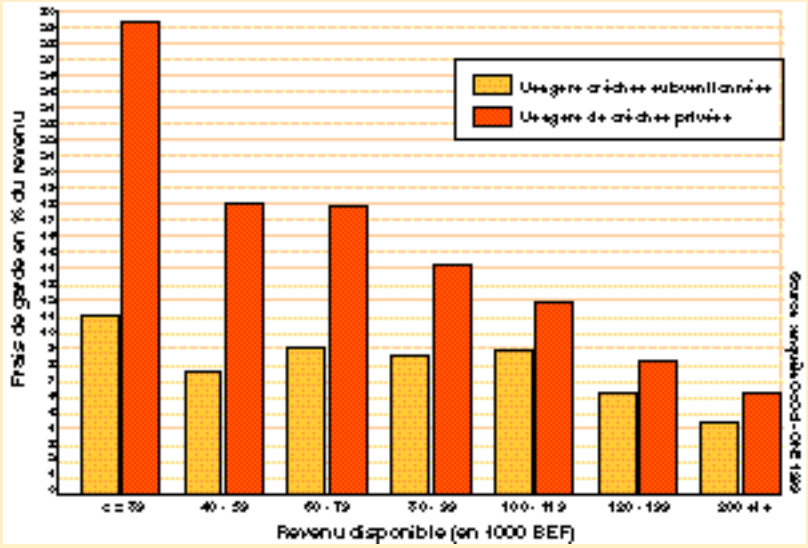

Les milieux d'accueil subventionnés accueillent une proportion plus importante d'enfants de femmes moins scolarisées[10], soit 39% contre 15% dans les milieux non subventionnés. Encore une fois, ces deux proportions restent insuffisantes par rapport à la part de jeunes femmes actives et en recherche d'emploi dans la région bruxelloise qui disposent de ce même niveau d'étude, soit 59%. Deux témoignages abordent cette question :

«Certaines crèches acceptent de prendre votre enfant qu'il soit rentable ou non mais dès qu'ils peuvent avoir un enfant plus rentable, ils vous font comprendre que votre enfant n'est plus le bienvenu. Les assistantes sociales qui sont censées aider les parents à trouver une solution, ne servent absolument à rien en fin de compte. On ne prend pas suffisamment en compte l'irrégularité du travail intérimaire.»

«Mon enfant était gardé par son père (sans emploi lors de sa naissance) qui a dû retravailler du jour au lendemain. J'ai été très étonnée de la difficulté à trouver une place dans une crèche dans ces conditions, j'ai moi-même dû me mettre en arrêt de travail pour le garder en attendant de trouver. N'y a-t-il aucun moyen dans ces cas-là pour aider les parents? Dans les crèches subventionnées, on m'a dit qu'il y avait plus d'un an d'attente. Ce qui signifie que vous devez garder une place avant de concevoir l'enfant. En ce qui me concerne, une crèche privée me convient, vu mon salaire.»

Les milieux d'accueil subventionnés accueillent un public économiquement moins favorisé que les milieux non subventionnés. Mais les niveaux de revenus moyens observés dans l'enquête restent très élevés dans les deux structures : 91.000 BEF (net) dans les milieux subventionnés contre 119.000 dans les milieux non subventionnés.

L'accueil d'enfants faisant l'objet d'une décision judiciaire ou d'une orientation sociale est supérieur dans les milieux subventionnés par rapport aux milieux non subventionnés ; cependant, ce type d'accueil reste globalement faible (4% des enfants) et fort variable d'un établissement à l'autre.

Enfin, il y a peu de différences entre les milieux subventionnés et non subventionnés en ce qui concerne l'accueil d'enfants connaissant certains problèmes de santé : affection chronique grave, monitoring ou handicap.

Les résultats montrent qu'il serait important d'augmenter l'accessibilité des milieux d'accueil à certaines catégories de familles, entre autre celles se trouvant en recherche d'emploi ou dans des emplois précaires. L'Observatoire s'est penché à plusieurs reprises sur cette question[11]. Il n'existe pas de solution «facile» à ce problème. L'amélioration de l'accessibilité aux plus démunis ne doit pas se faire au détriment de la qualité[12].

Toutefois, la faible accessibilité aux familles moins favorisées pourrait être partiellement rencontrée en privilégiant l'ouverture de nouvelles places dans des zones géographiques ciblées. Pour certaines catégories de familles, des expériences pilotes de crédit d'accueil pourraient être également étudiées.

Les préoccupations des parents

La très grande majorité des parents (90%) se dit assez ou très satisfaite de la crèche (subventionnée ou non subventionnée) de son enfant. Cela ne veut pas dire que les parents n'ont aucune demande à formuler. Au contraire, une majorité des parents (65%) expriment des commentaires libres sur l'accueil de leur enfant. Nous avons sélectionné deux thèmes fréquents: l'horaire et le personnel. Le nombre de propos exprimés ainsi que leur polarisation (positive ou négative) apparaissent dans la figure 2.

La question de l'horaire

En ce qui concerne le premier point, les parents soulignent la difficulté de s'accommoder de l'heure d'ouverture trop tardive et de l'heure de fermeture prématurée de la crèche. Ils se plaignent aussi du refus des mi-temps.

«[A] la crèche communale X, on vous refuse en disant qu'il n'y a pas assez de places, alors qu'en fait, il s'agit d'un refus systématique pour les demandes mi-temps.»

«Pour les parents qui commencent à travailler tôt le matin (je commence soit à 6h30, soit à 7h), il est pratiquement impossible de trouver une crèche qui accueille les enfants avant 6h du matin. Heureusement, j'ai la chance de travailler aux X qui disposent d'une crèche ouvrant ses portes à 6h30.»

«Il faudrait des heures d'ouverture beaucoup plus larges : 6h45 > 19h. Fermeture pendant les congés scolaires ... où dois-je mettre mon enfant pendant que je travaille ? Je suis infirmière et on ne ferme pas les hôpitaux pendant les vacances !!.»

L'horaire illustre la tension entre les besoins des parents, ceux du personnel de l'établissement et ceux de l'enfant ; d'un côté, maintenir un établissement ouvert jusque 19h est coûteux et n'est peut être pas au profit du bien-être de l'enfant ; de l'autre, l'organisation de l'activité de la crèche ne peut négliger les contraintes professionnelles des parents puisqu'il s'agit là d'une de ses raisons d'être.

La relation au personnel

Les parents ont fait une large place aux questions touchant au personnel des crèches. Souvent les témoignages sont positifs (voir figure 2). Les usagers s'expriment à propos des activités réalisées avec les enfants, de la formation du personnel, de la relation et de la communication avec le personnel et, finalement, de l'encadrement.

Quelques témoignages choisis :

«Je suis très contente de l'accueil de mon enfant! Les puéricultrices sont très compétentes et gentilles avec les enfants et avec les parents aussi. Très bonne explication après la journée passée, sur les enfants. Les puéricultrices sont très gentilles et parlent beaucoup des progrès des enfants. Donc même n'étant pas là, on peut suivre les progrès des enfants, parler de leurs difficultés. Beaucoup d'échanges.»

«Au départ, je souhaitais mettre ma fille chez une gardienne encadrée mais j'ai renoncé. A l'analyse, je me suis aperçue que ces femmes sont sous-payées, que leur statut social relève d'un compromis douteux (elles ne sont ni vraiment indépendantes, ni vraiment salariées), elles ne bénéficient d'aucune des protections les plus élémentaires telles que congés payés, congés maladies, pension. Sans compter qu'elles n'ont pas tou - jours la formation adéquate, je ne pense pas que dans de telles conditions elles puissent répondre efficace - ment aux souhaits des parents qui leur confient tout de même ce qu'ils ont de plus précieux. J'ai donc opté pour une crèche communale où je suis sûre au moins que les employés bénéficient de salaires corrects, d'une supervision permanente et possèdent la formation adéquate !»

«Je pense que le personnel trop peu nombreux, néanmoins compétent et de bonne volonté, est trop souvent "débordé" par le nombre d'enfants. Je trouve que les horaires de sieste et de repas sont "imposés", qu'il manque d'un endroit "retiré" pour faire la sieste au calme et qu'il manque "d'activité" en psychomotricité (par ex. pour les plus grands).»

«Très souvent, il y a une seule monitrice pour plus de 12 enfants, les autres monitrices étant sans doute occupées à faire des tâches administratives ou autres. C'est malheureusement insuffisant et ça ne corres - pond pas au nombre de monitrices par enfant indiqué sur le papier de la crèche.»

Vincent LORANT

REMERCIEMENTS

L'Observatoire de l'Enfant tient à remercier tous ceux et toutes celles qui ont rendu pos - sible cette recherche. En particulier, nous tenons à remercier les parents qui ont bien voulu répondre à nos questions, les respon - sables de crèches qui ont permis cette enquê - te, les responsables des services de l'ONE, des services communaux et de la CoCof qui ont appuyé et éclairé ce travail .

FIGURE 2.
Nombre de commentaires libres de parents

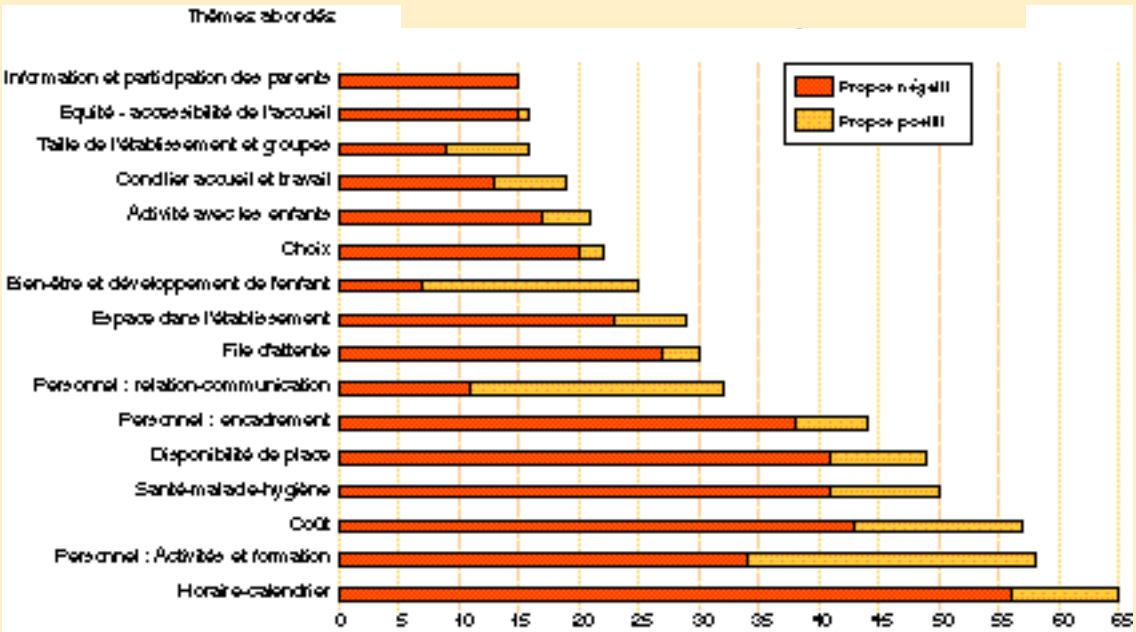

RÉFLEXIONS INSPIRÉES D'ENTRETIENS AVEC DES ENFANTS

Il nous a paru important de recentrer le débat autour de l'enfant et d'associer progressivement celui-ci à la réflexion.
Nous avons rencontré une vingtaine d'enfants, répartis en groupes d'environ 5 enfants, et leur avons demandé de nous expliquer, de façon très concrète, comment ils vivaient au quotidien cet accueil sans le définir de manière claire et univoque. Précisons qu'il s'agit d'enfants de 9 à 11 ans, rencontrés dans quatre contextes différents, trois garderies scolaires et un centre d'expression et de créativité, l'ensemble de ces contextes étant géographiquement et sociologiquement diversifiés.
Nous avons choisi d'aborder deux dimensions particulières parmi l'ensemble des pistes de réflexion que nous ont offertes les enfants[13] : la cohabitation d'enfants de groupes d'âge différents, et la manière dont les enfants perçoivent une cohérence entre le temps scolaire et le temps extrascolaire.

Des grands qui n'y trouvent pas toujours leurs marques

Habituellement, les garderies scolaires sont des espaces-temps où se côtoient, par nécessité, petits et grands enfants. Sont-elles aménagées de manière à répondre adéquatement à cette situation de fait ? Pas toujours, si l'on en croit ce qu'en disent deux des trois groupes d'enfants rencontrés en garderie; notons que ces enfants sont, en fait, des «grands», quasiment les plus grands, en tout cas, parmi l'ensemble des enfants visés par l'accueil extrascolaire. Selon eux, les plus petits sont des éléments perturbateurs, avec qui il est quasi impossible de jouer ou d'avoir des relations, et dont les comportements semblent incompatibles avec les centres d'intérêt des plus grands. Par leur simple présence, les petits empêchent les grands d'être entre eux, d'avoir accès à certaines activités. Respecter le rythme des petits semble être vécu comme une véritable contrainte pour les plus grands, qui estiment, par ailleurs, qu'il y a très peu de choses organisées à leur intention à la garderie, contrairement à ce dont semblent disposer les petits.

C'est une toute autre attitude, par contre, que nous rencontrons parmi les enfants de la troisième garderie scolaire. En effet, durant les heures extrascolaires, les plus grands ont la possibilité, s'ils le désirent, d'aider les plus petits dans leurs apprentissages (du français, notamment) et ce, dans le cadre de l'activité de «tutelle» mise en place par l'école. La présence des petits devient donc l'occasion, pour les plus grands, de valoriser de manière positive leur statut d'aîné.

Quant aux enfants rencontrés dans le cadre du Centre d'Expression et de Créativité, aucun d'entre eux ne nous rapporte de difficultés liées à la cohabitation d'enfants d'âges différents. Probablement plus structurées que celles d'une garderie scolaire, les activités proposées par ce centre prennent sans doute mieux en compte, dans leur conception, les préoccupations et les centres d'intérêt propres à chaque tranche d'âge présente parmi les enfants accueillis.

Scolaire – extrascolaire : un rapport cohérent ?

Les entretiens avec les enfants nous l'ont confirmé, il n'est pas nécessairement évident, pour ceux-ci, de faire la part des choses entre ce qui est le «scolaire» et ce qui appartient à l'«extra-scolaire», surtout lorsque ce dernier a lieu au sein de bâtiments scolaires.

Pour certains enfants, le temps passé à l'école forme un tout, indépendamment du fait que ce soit pendant les heures de cours ou non ; ils ont une perception globale du temps qu'ils passent à l'école. Quand on leur demande quelle est, selon eux, la différence entre la classe et l'après-classe, la réponse, qui semble claire au premier abord – «pendant la classe, on travaille, et après on s'amuse» – devient moins évidente si l'on creuse un peu plus; en effet, le cours de turc, par exemple, qui fait partie de l'après-classe, ressemble à une activité scolaire – «c'est comme la classe ; parfois Monsieur donne des questions et on doit répondre … Si on a fini tout ce que Monsieur a donné, Monsieur dit que si on veut, on peut faire ses devoirs, et il explique les devoirs».

D'autres enfants ont des ateliers tous les après-midi, pendant les heures scolaires. Pour eux, cependant, ce temps ne semble pas faire partie du temps scolaire, puisqu'à la question «que faites-vous après la classe ?», ils répondent «après la classe, il y a les ateliers». Si nous précisons notre question en demandant «après la classe, c'est-à-dire à 16H00 ?», ils répondent «non, avant, l'après-midi, quoi !». Ce que nous appelons «extrascolaire» représente, à leurs yeux, une partie du temps scolaire pendant laquelle ils font autre chose que la classe ou que le cours magistral, en l'occurrence les ateliers. Si les enfants perçoivent donc bien des moments différents au cours de leur journée, le découpage qu'ils opèrent n'est pas celui auquel nous aurions pu nous attendre.

D'autres enfin identifient bien le temps scolaire et le temps extrascolaire, mais au sein de ce dernier, il existe un «flou». Si le lieu change, le type d'activité ne varie pas forcément de façon aussi nette : on joue dans la cour, on joue aussi à la garderie, on peut aussi jouer pendant le temps d'étude si on n'a pas de devoirs ou si on les a terminés.

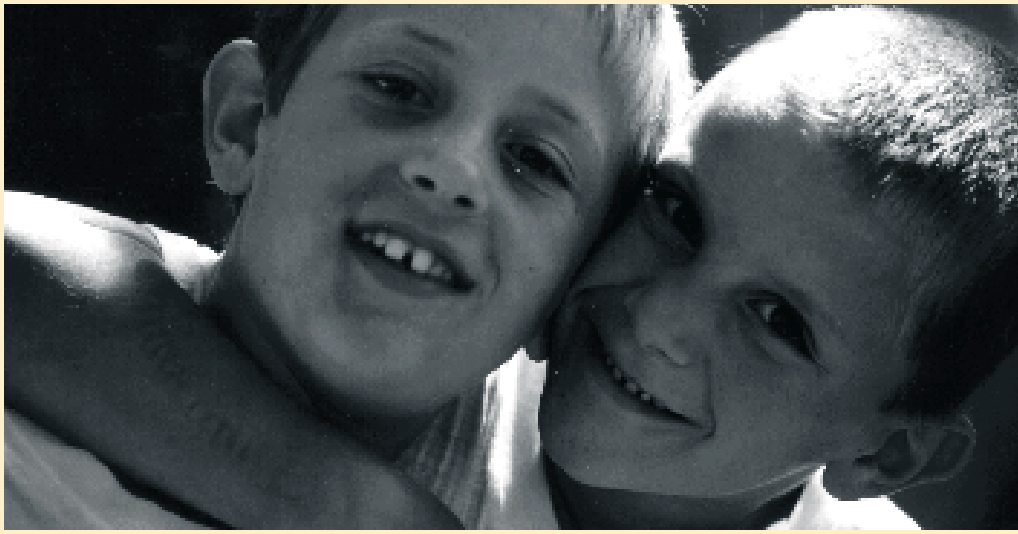

Dans ces deuxième et troisième groupes «garderie», le discours des enfants tend, de façon consciente ou non, à souligner le contraste entre, d'une part, un enseignement actif, qui privilégie les préoccupations de l'enfant comme point de départ à tout apprentissage, et d'autre part, une garderie qui ne serait pas gérée dans le même état d'esprit, ne donnant pas vraiment à l'enfant les moyens de prendre part à la gestion de son temps non scolaire.

Enfin, les enfants rencontrés au Centre d'Expression et de Créativité, quant à eux, établissent sans problème la différence entre, d'une part, les activités qu'ils y font et, d'autre part, l'école. Le lien de l'un à l'autre est, cependant, fort paradoxal : «Le Centre, j'aime y venir, mais ce n'est pas important, puisque ce n'est pas obligatoire». En l'espace d'une phrase anodine, on plonge au cœur des rapports quelque peu troubles qui peuvent se nouer entre le scolaire et l'extrascolaire : d'une part, on a l'école traditionnelle pas toujours agréable mais importante puisqu'obligatoire ; d'autre part, il y a le Centre, qui est agréable mais pas important car «on peut y faire ce qu'on veut et on n'est pas obligé d'y aller», sous-entendu : «c'est uniquement parce que je le veux bien que j'y vais». L'école revêt un intérêt à long terme (on y apprend pour l'avenir), alors que la structure d'accueil procure un plaisir immédiat, ces deux types d'avantages semblant, à leurs yeux, tout à fait incompatibles !

L'enfant, un interlocuteur valable

Bien d'autres aspects de l'extrascolaire ont été soulevés par les enfants au cours des entretiens. Il ne nous est bien sûr pas possible de les aborder tous dans ces pages.

Une chose est sûre, en tout cas ; lorsqu'on prend la peine de les écouter vraiment, en oubliant quelques instants notre logique d'adulte, les enfants se révèlent des interlocuteurs efficaces, faisant preuve d'infiniment de justesse et de discernement dans leurs propos. Ils nous livrent un discours authentique, de première ligne. En outre, ils adorent donner leur avis. Et on aurait tort de s'en priver !

Anne Françoise DUSART

1. *Lorant V. Les utilisateurs d'accueil pour enfant de 0 à 3 ans: comparaison des milieux d'accueil subventionnés et non subventionnés par l'ONE à Bruxelles. Voir référence p. 19.*
2. *Editorial. Cahiers de l'Observatoire de l'Enfant 1998; (4):1.*
3. *Delvaux B., Derenne B. : «Instaurer un système de péréquation entre milieux d'accueil ?». 1991. Louvain-La-Neuve, Institut de Recherches Economiques et Sociales.*
4. *Delvaux B. Derenne B. : «Le système de redevances de parents en milieu d'accueil : évaluation de la situation actuelle et propositions alternatives». 1-85. 990. Louvain-La-Neuve, Institut de Recherches Economiques, Service de conjoncture.*
5. *Mitchell A. Stoney L. Financing Child Care in the United States : «An illustrative catalog of Current strategies». 1-139. 1997. Philadelphia, The Ewing Marion Kauffman Foundation & The Pew Charitable Trusts.*
6. *Les ménages dont le taux d'impôt marginal est plus élevé en bénéficient donc plus.*
7. *Robins PK. Child care policy and Research : «An Economist's Perspective». In: Blau DM, editor. The economics of child care. New York: Russel Sage, 1991: 11-41.*
8. *Mitchell et alii, op.cit.*
9. *Humblet P. Meeus P. Lorant V. Dubois A. : «Disponibilité, accessibilité et qualité de l'accueil du jeune enfant à Bruxelles». 1-54. 1997. Observatoire de l'enfant.*
10. *Jusque secondaire supérieur.*
11. *Lorant V. : «La crèche est-elle un instrument de ségrégation ?». Cahiers de l'Observatoire de l'Enfant 1996; (2):14-16.*
12. *Lorant V. : «Quatre dimensions de la politique de l'accueil de la petite enfance». Cahiers de l'Observatoire de l'Enfant 1998;(4):7-14.*
13. *Utilisation des milieux d'accueil extrascolaires. Voir référence p. 19.*

SECTEUR EXTRASCOLAIRE : qualité de l'accueil et diversité des associations

Le secteur de l'extrascolaire est vaste et gagne à être connu. Cet article donne la priorité aux associations qui font de l'accueil extrascolaire, en particulier celles coordonnées par l'Observatoire. Une visite des différents lieux s'imposait. Pour vraiment saisir les réalités concrètes de terrain, il fallait être à l'écoute des personnes qui les vivent. Bien sûr, une visite par association ne suffit pas. Auprès d'une vingtaine d'associations rencontrées, carnet de bord sous le bras, nous avons rassemblé moult informations, échangé et discuté autour d'un tas d'idées et d'impressions. Et, dans cet article, nous avons choisi de développer deux constats.

Premier constat : les accueils sont diversifiés, mais rencontrent des problématiques communes.
Deuxième constat : la qualité de l'accueil est une réelle préoccupation des associations.

Des réalités concrètes communes, une diversité de réponses

Représentons-nous la situation. Les structures d'accueil des enfants sont multiples : une mission locale, des asbl, des centres d'expression et de créativité, un centre culturel, une maison des enfants, etc. Les projets d'accueil pour les enfants sont nés de différents éléments : des quartiers où les enfants sont laissés à eux-mêmes, des parents demandant un soutien scolaire pour les devoirs de leurs enfants, des enfants souhaitant participer à des activités le week-end, l'arrivée opportune de subsides pour le secteur extrascolaire, etc. Ainsi, des plages horaires et des activités ont été organisées : des ateliers créatifs, un soutien scolaire, des sorties sportives, récréatives et culturelles, des camps de vacances. Chaque association a mis par ailleurs l'accent sur l'un ou l'autre aspect : le développement d'aptitudes créatives, intellectuelles et/ou culturelles, la socialisation et le développement de la citoyenneté, la détente par le loisir, le développement communautaire avec participation des parents et des enfants dans certaines prises de décision qui les concernent.

Parmi les associations rencontrées, situées pour la plupart dans des quartiers défavorisés, l'égalité des chances ne veut pas être un vain mot. La plupart sont très conscientes des inégalités de départ des enfants et développent, à des degrés divers, des actions visant à réduire ces inégalités. Ainsi, certaines associations choisissent volontairement de compenser les lacunes de l'école et du quartier et font de cela un de leurs objectifs principaux.

En avant toutes, vers plus de qualité encore

C'est dans ce contexte que le Code de qualité de l'accueil entre en scène.

Le Code de qualité de l'accueil : mode d'emploi

- *Le Code de qualité de l'accueil s'adresse à tous ceux qui organisent de manière régulière l'accueil ou la garde d'enfants de zéro à douze ans.*
- *Tous ces milieux d'accueil sont tenus de respecter le Code de qualité et de se déclarer à l'ONE, et même – s'ils accueillent des enfants de moins de six ans – de demander l'autorisation de l'ONE pour fonctionner.*
- *L'objectif du Code de qualité est qu'une base commune minimale existe pour tous les accueils d'enfants. Les thèmes abordés sont diversifiés : égalité des chances, relations avec les parents, expression, participation et autonomie des enfants, socialisation, locaux, temps libre, formation du personnel, groupes d'enfants, vie saine …*
- *De manière concrète, les milieux d'accueil doivent rentrer à l'ONE un projet d'accueil avant le 1er juillet 2000. ONE : 84-86 avenue de la Toison d'or, 1060 Bruxelles, tél : 02/542.12.11.*
- *Pour toute information, conseil, question, Joëlle Mottint et Alix Roose sont à votre disposition au 02/555.40.73.*

Ce Code peut être vu comme une contrainte administrative supplémentaire, une perte de temps. Mais, dans les faits, il représente surtout une opportunité de réfléchir en équipe à ses pratiques, de faire le point, de prendre du recul et éventuellement de réajuster ses actions.
La qualité est un souci majeur des associations que nous avons rencontrées. Nous pensons que toutes se conforment déjà en grande partie au Code de qualité.
Qualité d'abord parce que les associations répondent de façon pertinente à des attentes, problèmes et besoins locaux. Un lieu d'accueil de proximité est une nécessité et une chance à saisir pour les enfants vivant dans des logements trop exigus pour y faire leurs devoirs et y jouer à l'aise, ou dont les parents travaillent, sont en recherche d'emploi, en formation.
Qualité encore parce que le travail développé au sein de ces associations est adapté et réfléchi. Les enfants sont encadrés par des animateurs soucieux de créer une relation valorisante pour les enfants et de leur ouvrir quelques horizons neufs; l'accueil des parents et la prise en compte de leurs difficultés les rend plus détendus ; les contacts ainsi créés facilitent les rapports de cohabitation et de voisinage au quotidien ; la réussite scolaire et professionnelle prend un meilleur cours.

Le secteur extrascolaire est à la croisée du monde du travail, des secteurs social, culturel et éducatif. Les enjeux sont importants.

Néanmoins certains problèmes subsistent, qui ne peuvent pas toujours être résolus par les associations seules. Certaines difficultés se cumulent et méritent d'être prises en compte par les pouvoirs publics. Il s'agit principalement de l'espace disponible, du personnel et de ses conditions de travail, de la parcellisation des subsides.

Les moyens manquent cruellement pour renforcer ce secteur. Quelques animateurs se partagent des horaires morcelés, ont des statuts très divers et des contrats précaires, gagnent des salaires dérisoires en proportion du travail fourni et/ou de leurs qualifications, n'ont pratiquement aucune chance de promotion. Il n'est pas facile de garder la même équipe de travail durant une année : gérer les départs vers un emploi plus «offrant», trouver rapidement une nouvelle personne compétente, faire face aux émotions des enfants et garder la cohérence du projet d'accueil (et donc assurer des réunions d'équipe orientées vers la réflexion, des formations continuées, des partenariats intéressants). Comment dans ce contexte garantir une cohérence du projet d'accueil ?

Autre exemple : les locaux sont parfois très petits et à la limite de la salubrité. Comment trouver de nouveaux locaux mieux adaptés ? Avec quels fonds rénover des espaces décrépits ? Quel rôle pourrait jouer à ce propos le pouvoir communal ?

Dans certains cas, les contraintes émanant des divers pouvoirs subsidiants sont contradictoires. Les critères d'octroi des subsides sont différents, se basant sur un type d'activité ou un public défini. Quand elles font une demande de subsides, les associations doivent, à partir d'un même projet, orienter leur formulation et justifier leurs activités en fonction des catégories d'octroi du pouvoir subsidiant. Le Code de qualité se trouvera-t-il lui aussi en porte-à-faux avec ces réglementations différentes ? Ou au contraire sera-t-il la base qui permettra d'arbitrer entre différentes logiques, voire de prôner la cohérence globale d'un projet ? Par exemple, le Code de qualité permettrait de justifier une promenade au parc, sur la base des articles 6 (relatif au temps libre) et 11 (relatif à une vie saine) alors que les activités prévues et subsidiées sont des ateliers (créatifs, sportifs, culturels, etc.).

Et puis, rechercher des subsides est devenu une fonction à part entière, puisqu'il faut faire appel à des pouvoirs subsidiants multiples, tant dans le public que le privé (caritatif ou commercial). Certaines associations s'arrêtent de répondre à des appels d'offre par manque de personnel pour l'administratif, et parce que le temps investi à courir les sous, c'est du travail en moins avec les enfants.

En bref, des fonds structurels et non plus impulsifs et ponctuels seraient les bienvenus. Des subventions qui seraient centrées sur l'enfant plutôt que sur les activités répondraient aux besoins de façon plus pertinente. Un fonds particulier pour l'enfance et l'extrascolaire aurait la cote. A condition que, dans ses critères d'octroi, il laisse aux associations une autonomie et la possibilité d'élargissement de leurs activités. C'est pour cette raison, entre autres, que des lieux de concertation sont nécessaires. Pour défendre la qualité dans l'intérêt des enfants, de leurs parents, des professionnels du non-marchand, de toute une société en mouvement.

Si pour les exemples précédents, la marge de manœuvre des associations est limitée, pour d'autres points l'amélioration des pratiques ne dépend que d'elles. Il en est ainsi, à nos yeux, des moments de «garderies».

Le Code de qualité s'applique aussi aux moments de «garderies !»

Certains accueils extrascolaires organisent des «garderies» avant ou après leurs autres activités. Le souci de qualité n'est souvent pas le même pour ces moments : les écoles de devoirs et les ateliers semblent avoir leurs lettres de noblesse tandis que les «garderies» constituent un temps creux, inintéressant, obligé, vu de façon négative. Il semble que ce moment souffre surtout d'un manque de projet (plutôt que de personnel ou de matériel). Ce temps pourrait être considéré comme un temps d'accueil à part entière. Un temps durant lequel les enfants peuvent être bien, gérer leur temps comme ils l'entendent dans un espace riche en possibilités. Un endroit où les parents aiment à s'attarder. Un lieu de rencontres.

Le Code de qualité de l'accueil sera donc ce qu'on voudra bien qu'il soit. Nous souhaitons qu'il soit un véritable outil de réflexion tant au niveau des équipes qu'au niveau des responsables politiques.

Joëlle MOTTINTet Alix ROOSE
Coordinatrices

Nouvelles...Brèves...Nouvelles...Brèves...Nouvelles...Brèves...Nouvelles

Nouveaux rapports de l'Observatoire de l'enfant

INDICATEURS DE L'ACCUEIL ET DE LA GARDE DE JEUNES ENFANTS EN RÉGION BRUXELLOISE. 1996-1997. Perrine C. Humblet, Observatoire de l'enfant, 15/99, 1999, 50 p.

Ce rapport poursuit la mission de l'Observatoire par la mise à jour de données descriptives sur l'accueil régulier des enfants en dehors de leur milieu familial. Il concerne les années 1996 et 1997, et établit des comparaisons régionales entre 1995 et 1997.

Le schéma s'inscrit dans la continuité des indicateurs antérieurs: les données sont publiées par commune et pour la région. Une différence toutefois : pour les milieux d'accueil subventionnés par l'ONE et Kind en Gezin, la capacité des crèches d'entreprises n'entre plus dans le calcul de la couverture au niveau communal puisque le personnel n'habite pas nécessairement dans la même commune et les habitants de la commune n'y sont pas prioritaires.

LES UTILISATEURS D'ACCUEIL POUR ENFANTS DE 0 À 3 ANS: COMPARAISON DES MILIEUX SUBVENTIONNÉS ET NON SUBVENTIONNÉS PAR L'ONE À BRUXELLES

Vincent Lorant, Observatoire de l'enfant, 16/99, 1999, 69 p.

L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE EN RÉGION BRUXELLOISE:
- *UNE APPROCHE PAR QUARTIERS*
- *UTILISATION DES MILIEUX D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRES EN RÉGION BRUXELLOISE*

Perrine C. Humblet, M. Boutsen, A.F. Dusart, J. Mottint, A. Roose à paraître : Observatoire de l'enfant

Coup de cœu

L'enfance change! Un livre centré sur le jeune enfant fait le point

ENFANCES D'AILLEURS, D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. APPROCHE COMPARATIVE.
Michèle Guidetti, Suzanne Lallemand, Marie-France Morel. Paris : Armand Colin, collection CURSUS, série «psychologie», 1997, 188 p.

Les auteurs sont spécialisées dans trois disciplines qui ont largement contribué à renouveler les connaissances sur l'enfance: la psychologie du développement, l'histoire et l'anthropologie sociale. De façon assez didactique, le livre est composé de 3 parties écrites chacune par un auteur. Les enfances d'ailleurs : ailleurs par rapport aux cultures occidentales. Les enfances d'hier: transformations des représentations et des pratiques à l'égard de l'enfance entre le XVIe et le XXe siècle. Les enfances d'aujourd'hui : le développement des connaissances médicales, psychologiques mais également les transformations de la famille et le développement des milieux d'accueil des jeunes enfants.
Mais on se rend très vite compte que, pour les professionnels de l'enfance, ces trois parties ne peuvent être séparées. Elles montrent à quel point l'enfance est multiple, change au cours du temps, et varie selon les milieux sociaux et les milieux culturels. De même, les pratiques des milieux d'éducation se modifient au cours du temps et se transforment selon les personnes qui les composent, adultes et enfants. L'importance que ces milieux occupent à un stade précoce de l'enfance rend d'autant plus nécessaire un personnel bien formé. Ce livre y contribue par la prise en considération de connaissances multidisciplinaires si nécessaires.

A méditer... A méditer... A

Combien d'enfants dans l'accueil extrascolaire?

L'accueil offert par les associations est bien entendu facultatif, les enfants viennent si ce qui est organisé convient. Ce n'est pas comme à l'école, où il y a une obligation de fréquentation et où, lorsqu'on dit qu'il y a 24 enfants dans une classe, ils y sont toute l'année.

Alors, comment estimer le volume d'activité des milieux extrascolaires?

Les données présentées dans le tableau qui suit concernent 6 projets subventionnés bruxellois pour lesquels nous disposons du nombre de journées et du nombre d'enfants inscrits.

- Pour les six projets, il y a eu 862 enfants différents qui se sont inscrits en 1999 (colonne 2).
- Toutefois, en prenant en considération une fréquentation théorique de 220 jours d'ouverture par année (voir le Règlement spécial du FESC), cela signifie que 207,8 enfants «théoriques» (colonne 3) ont été accueillis en 1999.
- Maintenant, voyons l'information que donne la colonne 4. Elle présente la fréquentation moyenne annuelle des enfants inscrits. On observe des résultats très variables entre les 6 projets: depuis une fréquentation moyenne des enfants de 124,3 jours par an (projet 3) jusqu'à une moyenne de 35,3 jours par enfant et par an (projet 4).

  Que nous disent ces chiffres ? Que le projet 3 accueille peu d'enfants (84) de façon régulière et intense (1 jour sur 3 en moyenne toute l'année), et que l'autre projet accueille un plus grand nombre d'enfants (274) de manière plus ponctuelle. Ces deux profils d'activité sont très différents. Le nombre d'enfants et de parents qu'ils concernent le sont également.

Sur quel critère d'activité faut-il subsidier les projets ? Les nombres de journées et d'enfants «théoriques» sont uniquement utilisés par la réglementation actuelle du FESC. Le nombre d'enfants inscrits et la fréquentation moyenne ne sont pas utilisés. Or, nous voyons ici que la fréquentation moyenne présente un intérêt, celui de voir l'écart entre une fréquentation théorique (220 jours par an) et la fréquentation réelle. En tenir compte devrait permettre d'être plus proche de la réalité et d'éviter de considérer une fréquentation moyenne annuelle 220 jours

Statistiques sur les activités d'accueil de 6 associations bruxelloises en 1999

	Nb de journées subsidiables en 1999	Nb d'enfants différents en 1999	Nb d'enfants «théoriques» nb jours/220	Fréquentation moyenne en 1999. Nb jours/nb enfants
	1	2	3	4
Projet 1	3122	38	14.19	82.2
Projet 2	3918	35	17.81	111.9
Projet 3	10444	84	47.47	124.3
Projet 4	9678	274	43.99	35.3
Projet 5	6081	132	27.64	46.1
Projet 6	12479	299	56.72	41.7
TOTAL	45722	862	207.83	53.0

Où se trouve l'accueil extrascolaire les jours de semaine ?

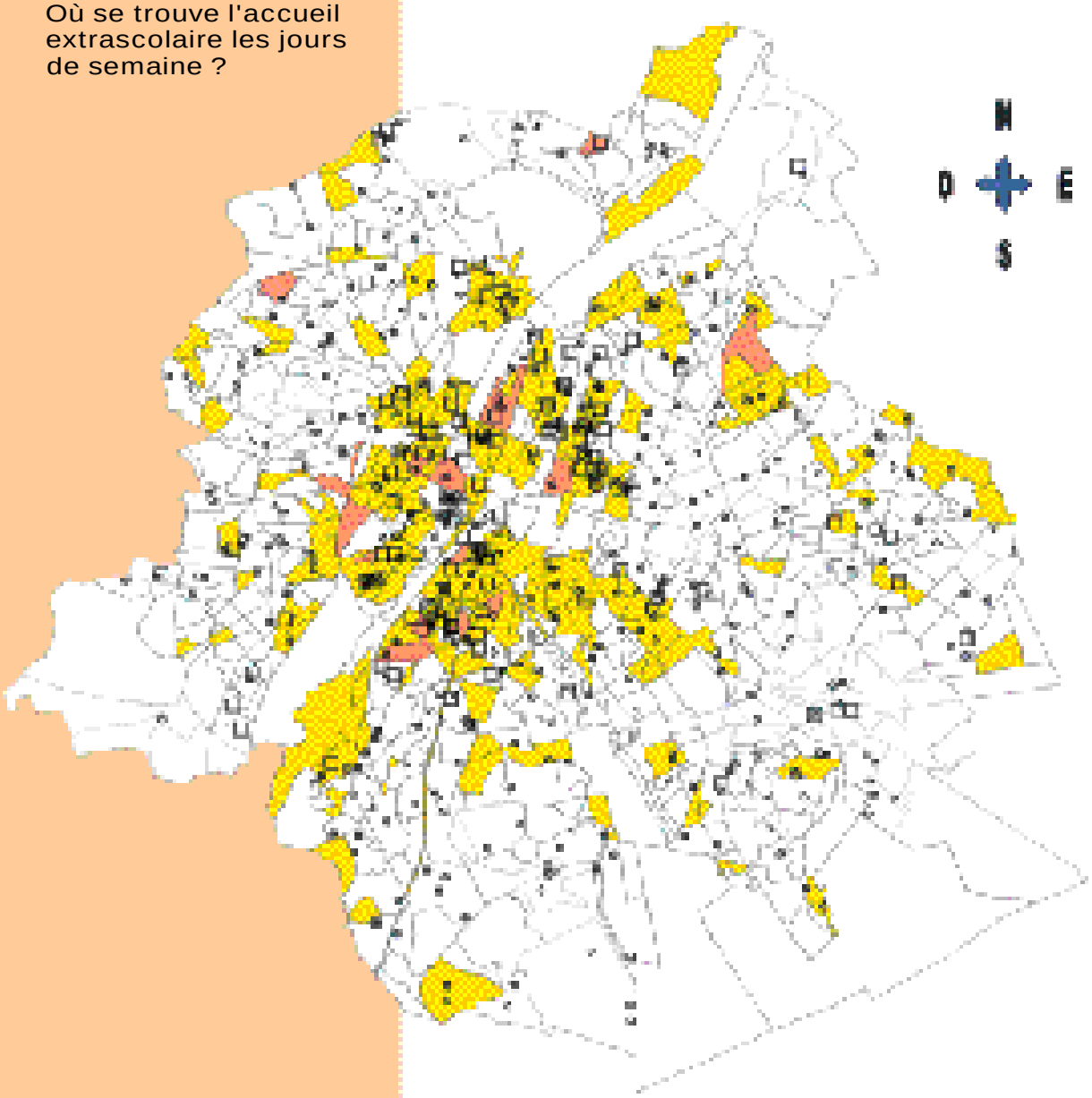

Ecoles et associations franco-phones

- o Implantation scolaire
- ☐ Implantation d'une association

Besoin sociaux dans l'enfance (voir p. 4)
Score des indicateurs

- Moins de 200 habitants, 0 ou 1 indicateur
- 2 ou 3 indicateurs
- 4 ou 5 indicateurs

«Grandir à Bruxelles» est une publication de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale

Pour nous joindre:
Observatoire de l'enfant
100-103 Boulevard de Waterloo, 1000 Bruxelles
Tél : +32(0)2 542 83 53 - Fax : +32(0)2 542 83 90

Editeur responsable :
André TRICOT
100-103 Bd de Waterloo - 1000 Bruxelles